



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-83992>

Département(s) de publication : **94, 75, 77, 78, 92, 91, 93, 95**

Annonce n° **24-83992**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26750045201928

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 94, 75, 77, 78, 92, 91, 93, 95

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

**Identifiant interne de la consultation** : 24.089

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Mme la Directrice d'Achat

**Adresse mail du contact** : Secretariat.prestations.aca@aphp.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Déclaration de bilan : bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration d'effectifs : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Description techniques des

moyens et mesures employées : description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 06/08/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Direction des Ressources humaines de l'AP-HP.

**Critères d'attribution :** Critère 1: Prix (pondération : 55%) Critère 2 : Qualité technique de l'offre (pondération : 40%) -Sous-critère 1 : Contenu et suivi qualité du bilan de compétence (pondération : 16%) -Sous-critère 2 : Compétences des intervenants et expérience du prestataire (pondération : 12%) -Sous-critère 3 :Cadre de réalisation de la prestation (pondération : 12%) Critère 3: Qualité durable de l'offre (pondération : 5%) Prise en compte de la dimension RSE et développement durable

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Prestations de bilans d'orientation et de compétences pour les travailleurs en situation de handicap de l'AP-HP.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79998000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La consultation porte sur la réalisation de prestations de bilans d'orientation et de compétences pour les travailleurs en situation de handicap de l'AP-HP.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Ile-de-France

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Pour tous les renseignements complémentaires : les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 25/07/2024 à l'adresse suivante : <https://www.marches?publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Négociation : Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres après négociation. Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 5 maximum et ces derniers sont les 5 premiers candidats au classement. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un nombre inférieur de candidats si moins de (3) trois candidats ont remis une offre ou si moins de (3) trois candidats sont classés. Les négociations porteront notamment sur les points suivants : -Un échange sur les moyens d'améliorer la qualité des offres en faisant évoluer les Cahiers des Clauses Particulières initiaux et/ou l'annexe financière de l'Acte d'engagement tout en respectant l'égalité des candidats ; -La proposition tarifaire demandé au candidat pour se mettre en conformité avec le budget de la personne publique. Si la totalité des offres reçues est jugées irrégulière ou inacceptable, le pouvoir adjudicateur peut négocier avec l'ensemble des candidats conformément à l'article R2152-1 du Code de la commande publique. L'absence aux entretiens de négociation pou tout candidat convoqué entraînera l'élimination de la première offre présentée par le candidat. L'absence de remise d'une nouvelle offre suite aux entretiens de négociation entraînera également l'élimination du candidat. Durée du marché:

Le marché est conclu pour une période ferme de deux ans reconductible expressément une fois pour une période d'un an. Montant : Le montant maximum HT sur la durée totale du marché est de 220 000 euros HT. Avance : Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. Les articles R.2191-16 à R.2191-19 du code de la commande publique, prévoyant les conditions réglementaires d'octroi de l'avance sont applicables. Sans que cela ne soit en contradiction avec les dispositions réglementaires précitées, l'option A du CCAG-FSC actuellement en vigueur est retenue pour ce marché ; Le taux de l'avance est fixé à : - 20 % pour les petites et moyennes entreprises - 5 % pour les entreprises qui ne sont pas PME. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/07/2024**